

Communiqué de presse

Lausanne, le 1^{er} juin 2022

Le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP) existe depuis plus de 20 ans maintenant.

A l'occasion de cet anniversaire, et en perspective de la fête qui se déroulera au Casino de Montbenon ce vendredi 3 juin, le CVSSP et la Plateforme Papyrus Vaud communiquent ensemble.

Depuis 20 ans, le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers s'investit pour la reconnaissance des droits des personnes sans statut légal vivant et travaillant dans le canton de Vaud.

Constitué le 6 septembre 2001, il a mené différentes luttes collectives, visant notamment :

- l'arrêt de tous les renvois, de tous les contrôles et arrestations policières visant les personnes sans-papiers travaillant et/ou vivant auprès de leur famille ;
- la régularisation collective de la situation de séjour des personnes sans papiers vivant en Suisse ;
- une législation antidiscriminatoire qui garantisse une égalité de traitement et de droits à toutes les personnes vivant en Suisse.

Par exemple, en 2002, le Collectif lançait et déposait une pétition adressée au Conseil d'État vaudois exigeant l'accès à la scolarité post-obligatoire pour l'ensemble des jeunes quel que soit leur statut.

Dix ans après, il participait à la campagne nationale « Aucune employée de maison n'est illégale ».

Diverses interventions politiques ont également été menées au cours de ces années. Le Collectif a été très présent, dans la rue, par différentes manifestations, actions, tenue de stands aux marchés et s'est fait connaître à la population vaudoise, entre autres en témoignant dans les médias, auprès de chercheurs et de politiciens de leurs conditions de vie en Suisse.

Par ailleurs, le CVSSP joue un rôle majeur de soutien pour les personnes concernées : informations sur leurs droits, orientations, liens vers les associations de soutien, solidarité et création de moyens parallèles pour faire face aux difficultés du quotidien. Il est un interlocuteur pour les autorités locales et l'administration, contribuant à la fois à favoriser autant que possible la recherche de solutions, notamment pendant la crise du COVID, la mise en lumière des situations et les meilleures orientations. A cet égard, le CVSSP joue un rôle majeur de cohésion sociale, favorisant en dépit de leur précarité, l'intégration des personnes concernées.

La Plateforme Papyrus Vaud, plus récemment constituée (en mars 2019), regroupe 46 associations, services sociaux, syndicats, Églises, partis politiques, et autres organisations qui soutiennent la revendication d'une régularisation plus importante des travailleurs et travailleuses sans statut légal dans le canton de Vaud. Une pétition avec près de 10'000 signatures récoltées et un argumentaire documenté ont été remis aux autorités vaudoises.

Ensemble, nous plaidons pour des conditions de régularisation s'inspirant de l'Opération Papyrus de Genève, qui s'inscrivent de même dans le cadre légal actuel, pour favoriser l'accession à un statut légal pour un nombre plus important de personnes, leur permettant enfin de sortir de la précarité et des zones de non-droit. Car dans notre canton également, il existe des personnes sans-papiers qui sont là depuis de nombreuses années, travaillent, paient leurs impôts, leurs assurances sociales, dont les enfants sont scolarisés et qui contribuent à la croissance et au développement de ce canton aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et culturel.

Nous sommes convaincu·e·s de la nécessité de régulariser un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs sans statut légal car ils et elles contribuent au bon fonctionnement de notre société et ils-

elles ont besoin d'obtenir un permis de séjour pour pouvoir se battre contre les différentes formes d'exploitation qui s'abattent sur elles et eux.

Le nombre de personnes régularisées dans le canton de Vaud reste faible (en moyenne entre 50 et 100 par année) en regard du nombre estimé de personnes sans-papiers vivant dans le canton (12'000).

A l'heure actuelle, les exigences pour prouver le séjour sont beaucoup plus élevées qu'elles ne l'étaient pendant l'opération menée à Genève, ce qui rend le processus très lourd et difficile pour des personnes qui ont tout fait pour éviter de laisser des traces pendant toutes ces années.

Il manque selon nous également une objectivation des critères qui permettraient de déterminer de manière sûre les chances de régularisation d'une famille ou d'une personne, et ainsi réduire les incertitudes qui pèsent actuellement et qui contribuent à faire hésiter les personnes sans-papiers à demander cette régularisation.

Le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers, appuyé par la Plateforme Papyrus Vaud, se bat depuis 20 ans pour cet objectif de facilitation de la régularisation. Dans ce même objectif, le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers soutient la motion 22.3392 qui sera votée au Parlement fédéral le 8 juin prochain et qui vise à assouplir les conditions de régularisation des jeunes sans-papiers qui cherchent un accès à la formation professionnelle.

Dans le but de réduire la précarité des sans-papiers et la zone de non-droit dans laquelle ils vivent et qui l'exacerbe, nous estimons également nécessaire que les autorités priorisent la défense des droits fondamentaux lorsque ceux-ci entrent en contradiction avec le droit des étrangers et la transmission d'informations entre services étatiques. Cela signifie de mettre en œuvre des garde-fous pour que les personnes sans statut puissent s'adresser aux autorités (police-justice) sans risque de renvoi lorsqu'elles agissent dans la défense de leur intégrité physique ou psychique et cherchent à se soustraire à une contrainte. Cela existe déjà dans le domaine des Prudhommes par ex. et pourrait être étendu plus largement. De tels garde-fous sont nécessaires pour réduire fortement la zone de non-droit qui permet la prolifération d'abus à leur rencontre.

Au moment de fêter cet anniversaire, nous réitérons ces revendications et voulons montrer aux autorités et au grand public que les personnes régularisées apportent leur savoir-faire et leurs compétences à notre société.

C'est également pourquoi plusieurs personnes qui sont actuellement sans statut de séjour et d'autres qui ont été régularisées, membres du CVSSP, ont accepté d'apporter leurs témoignages.